

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 27 janvier 2025

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 28/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 8

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Axe du Fonds "Publics et Territoire" Demande de subvention à la CAF04 - DE_2025_010

Le maire expose au conseil municipal que la micro-crèche a le projet de proposer aux enfants des séances d'éveil corporel en musique, à hauteur de 10 séances, la dernière séance étant prévue le jour de la fête de fin d'année. Afin de stimuler les familles pour rester à cette fête, il serait mis à disposition des parents un manège écologique, les parents étant acteurs afin de faire tourner le manège. Le montant total des devis s'élève à 1 281,20 € HT.

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	1 281,20 € HT
Subvention CAF 04 (80 %)	1 024,96 €
Autofinancement (20 %)	<u>256,24 €</u>
RECETTES	1 281,20 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement proposé
- DECIDE de mener le projet à terme sous condition d'obtention de la subvention
- DECIDE de demander à la CAF04 une subvention d'un montant de 1 024,96 €
- S'ENGAGE à régler l'autofinancement d'un montant de 256,24 € HT + TVA : 19,25 €.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

Le secrétaire de séance AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/01/2025
004-210402343-20250127-DE_2025_010-DE

